

# CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN CONNAISSANCES JURIDIQUES POUR TRADUCTEUR·TRICE·S ET INTERPRÈTES JURÉ·E·S

Se former tout au long de la vie  
*Le savoir progresse, vous aussi...*



## OBJECTIFS

**Acquérir les connaissances juridiques nécessaires en vue de l'inscription au registre du SPF des traducteur·trice·s et interprètes juré·e·s**

Vous souhaitez vous inscrire au registre national des traducteur·trice·s et interprètes juré·e·s du SPF Justice ?

L'Université de Liège organise à votre intention un certificat en connaissances juridiques, requis par le SPF Justice en vue de l'inscription à ce registre. La formation est conforme à l'arrêté royal du 30 mars 2018. Elle est dispensée conjointement par des professeur·e·s de la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie, de la filière Traduction/Interprétation (Faculté de Philosophie et Lettres) et par des expert·e·s du terrain.

Au terme de la formation, le/la participant·e sera capable :

- ▶ de faire face à la plupart des situations de travail en contexte juridique ;
- ▶ de mettre son savoir-faire professionnel général au service des instances judiciaires, administratives et apparentées ;
- ▶ d'être conscient·e des impératifs d'impartialité, de fidélité et de concision liés à son travail ;
- ▶ de fournir aux services requérants une prestation conforme, efficace et immédiatement utile.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation comporte 48 heures de cours (10 crédits ECTS) réparties en 3 modules :

- ▶ Module de droit (24h) ;
- ▶ Module de traduction et interprétation (20h) ;
- ▶ Module de déontologie (4h).

**Le programme complet de la formation est disponible sur :**  
[www.programmes.uliege.be/info/connaissances-juridiques-traducteurs](http://www.programmes.uliege.be/info/connaissances-juridiques-traducteurs)

## ÉVALUATION

Les savoirs et compétences de chacun des trois modules sont évalués dans le cadre d'un examen écrit qui a lieu dans le courant du mois de janvier (pour les cours d'octobre à décembre) ou juin (pour les cours de février à mai).

Conformément à l'arrêté royal du 30 mars 2018, les participant-e-s doivent suivre au minimum 80 % des cours.

Le SPF Justice ou l'ULiège pourra accorder une dispense pour certains cours à toute personne attestant de ses connaissances en la matière.

## À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Le certificat en connaissances juridiques pour traducteur·trice·s ou interprètes juré·e·s s'adresse à tou·te·s les professionnel·le·s inscrit·e·s provisoirement au registre national du SPF Justice et à toutes les personnes qui souhaitent accéder à ce registre.

## CONDITIONS D'ACCÈS

### ► CONDITIONS D'ADMISSION

1. Fournir la preuve d'inscription provisoire au registre des traducteur·trice·s ou interprètes.  
OU
2. Être titulaire d'un master en traduction ou interprétation.  
OU
3. Soumettre un dossier d'admission qui comprend : le formulaire d'inscription, une lettre de motivation, un CV, une copie des diplômes, des attestations de formations suivies ou des attestations certifiant l'expérience professionnelle.

### ► COÛT DE LA FORMATION

Les frais d'inscription s'élèvent à 580 €.

Nombre d'inscriptions minimum requis : 25 personnes.

## INFOS PRATIQUES ET INSCRIPTION

### ► ORGANISATION DE LA FORMATION

- › Deux sessions par an sont prévues (d'octobre à décembre ou de février à mai).
- › La formation s'étend sur huit semaines, à horaire décalé.
- › En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les cours pourront se donner en présentiel (au Sart Tilman ou rue de Pitteurs) et/ou à distance.

### ► INSCRIPTION

Via [traduction.juree@uliege.be](mailto:traduction.juree@uliege.be) sur la base d'un CV + preuve de l'inscription provisoire au registre des traducteur·trice·s ou interprètes du SPF ou copie d'un diplôme de master en traduction ou interprétation ou dossier d'admission. Le droit d'inscription doit être versé sur le compte BE30 3400 9048 8611, au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

## CONTACT

Pour toute information complémentaire sur le contenu et l'organisation de la formation :

Secrétariat du certificat

Madame Sabrina DEWAR

[traduction.juree@uliege.be](mailto:traduction.juree@uliege.be)

Département de Langues modernes  
Faculté de Philosophie et Lettres

Rue de Pitteurs, 20  
4020 Liège

+32 (0)4 366 91 71

 **LIÈGE université**  
**Philosophie & Lettres**

En collaboration avec la Faculté de Droit,  
de Science politique et de Criminologie